

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 28 janvier 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 28 janvier 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Favre, Jules \(1809-1880\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 janvier 1868](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire. Godin commence par déclarer à Favre que tous deux travaillent par des voies

différentes au même but, au bien, au progrès et à la liberté de l'humanité. Il déplore ensuite que la législation sur la communauté formée par le mariage soit contraire aux intérêts généraux du travail et de l'industrie. Godin dresse un bilan financier général de la communauté de biens Godin-Lemaire au 18 novembre 1863 et explique qu'il a employé, depuis, les bénéfices aux agrandissements de l'usine, en bon gestionnaire et en industriel avisé. Godin demande à Favre si on ne pourrait pas, pour faciliter l'évaluation des biens de la communauté, considérer que ces investissements ont été réalisés pour le compte de la communauté, et intégrer les agrandissements à cette évaluation. Le post-scriptum indique qu'un chèque de 4 000 F est joint à la lettre.

Mots-clés

[Capitaliste \(système\)](#), [Consultation juridique](#), [Critiques](#), [Famillistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Idées politiques](#), [Industrie](#), [Procédure \(droit\)](#), [Socialisme utopique](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Famillistère](#)
- [Guise \(Aisne\) - Famillistère : usine](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Favre, Jules (1809-1880)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Avocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, représentant en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire.

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation4 p. (31r, 32r, 33v, 34r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023
